

Les Échos de Neuilly-Plaisance

n° 256

avril 2025



**Neuilly-Plaisance
grandeur nature**

Directeur de la publication
Christian Demuynck

Collaboration

P. Aubry, F. Auray, A. Corus, B. Ledain-
Pichot, S. Lefrançois, E. Nguyen, J. Oriol,
C. Pham

Crédits photos

Mairie de Neuilly-Plaisance, N. Abajo,
123rf, Unsplash, Freepik, Adobe Stock,
©DR

Maquette

Direction de la communication

Impression

Perigraphic
imprimé sur papier PEFC
11 200 exemplaires



 www.mairie-neuillyplaisance.com

 [Neuilly-Plaisance Ville](#)

 [ville_neuillyplaisance](#)

 [Mairie de Neuilly-Plaisance](#)



**Abonnez-vous
à la newsletter**




**Programation
cinéma**

sommaire

Édito.....	page 3
Dossier du mois : Neuilly-Plaisance, grandeur nature.....	page 4
La photo du mois.....	page 8
Retour en images.....	page 9
Siane & Co.....	page 10
Vrac'ment vôtre.....	page 11
La terrasse des bords de Marne.....	page 12
Opération plantation.....	page 13
Parole nocéenne.....	page 14
Le Spot.....	page 15
Exposition Art nocéen.....	page 16
Agenda.....	page 17
La fresque.....	page 18
La boîte pour tous.....	page 20
Hommage à Paul Héry.....	page 21
Travaux & État civil.....	page 22
Tribunes.....	page 23

édito



« À Neuilly-Plaisance, la nature, les espaces verts, représentent près de 20% de la surface de la ville... »

Permanences du Maire

Christian Demuyck vous reçoit en Mairie le mercredi de 15h à 17h sur rendez-vous.

Contact : 01 43 00 96 16

Une ville grandeur nature

« On devrait construire les villes à la campagne » disait en forme de boutade l'humoriste Alphonse Allais à la fin du XIX^{ème} siècle.

Sans doute, Alphonse Allais n'avait-il pas imaginé que l'on puisse aussi avoir des villes à l'esprit village comme l'est Neuilly-Plaisance. Cet esprit village repose sur une savante alchimie entre proximité, écoute, solidarité, lien social mais elle tient aussi au cadre de vie. Assurément, la qualité de vie à Neuilly-Plaisance serait tout autre si la ville était hérissée de barres d'immeuble sans un centimètre carré de nature, comme cela est le cas dans d'autres villes de Seine-Saint-Denis.

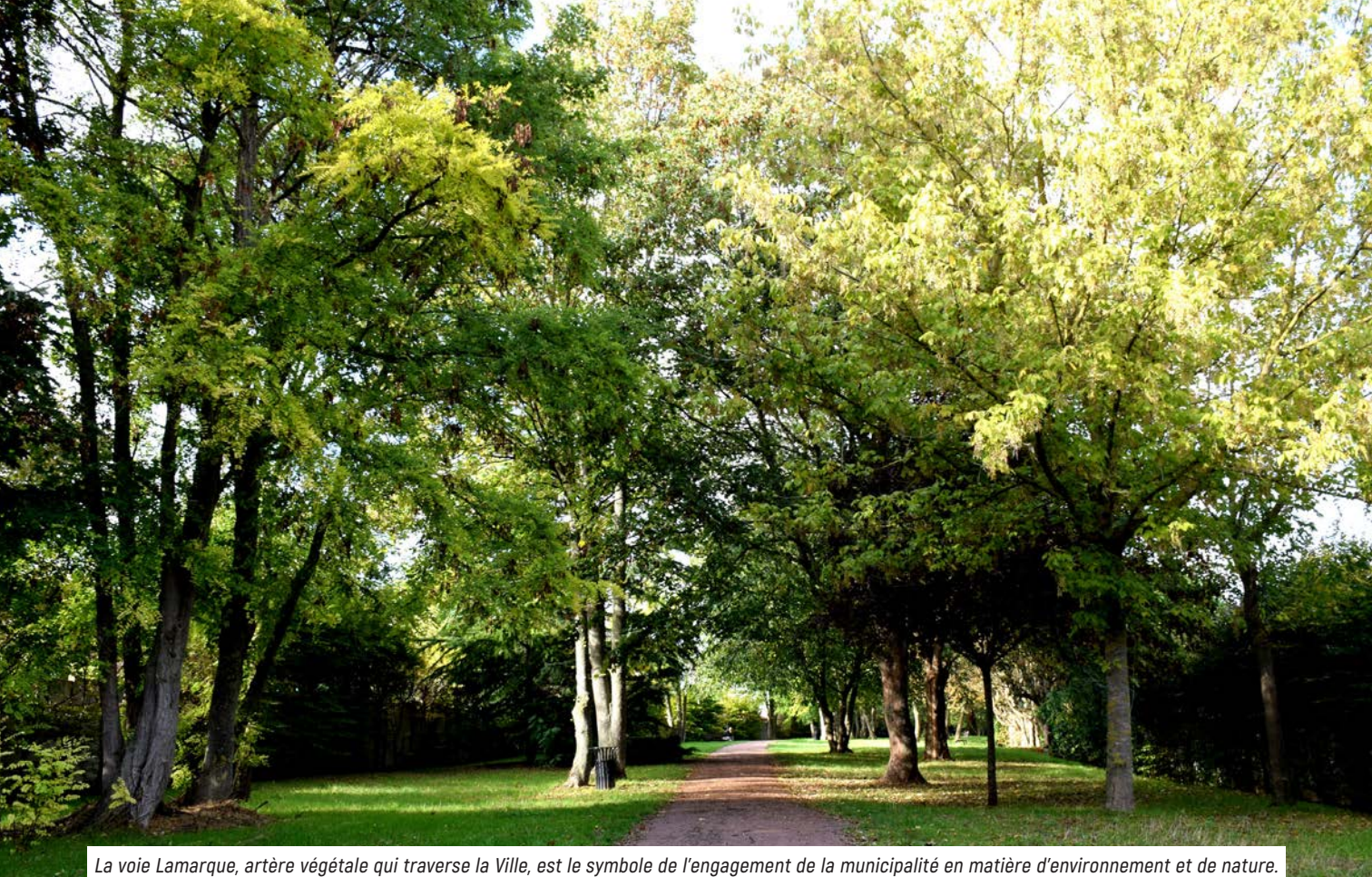
À Neuilly-Plaisance, au contraire, la nature, les espaces verts représentent près de 20% de la surface de la ville. Franchement lorsque l'on se promène dans les allées du parc des coteaux d'Avron, se croirait-on à moins de 20 km du centre de Paris ?

Chaque fois que cela est possible, nous créons de nouveaux espaces verts. Au fil des années sont venus s'ajouter les jardins familiaux, le square Pasteur, le square du Château d'eau et bientôt la venelle des Senteurs.

Outre les espaces verts, le paysage nocéen est également indissociable des rues jalonnées d'arbres et bordées de pavillons ou de petits immeubles. En effet, hormis quelques ilots comme les Renouillères ou le Val de Plaisance, les grands immeubles sont quasiment absents du ciel nocéen. Afin de préserver le caractère de notre ville, nous avons choisi d'interdire les constructions de plus de 4 étages sur toute la ville à l'exception du boulevard Gallieni. Là encore, en autorisant des immeubles de plus grande hauteur, nous aurions fait le bonheur des promoteurs mais Neuilly-Plaisance y aurait perdu au passage son esprit village.

Or, c'est cela que nous voulons préserver face aux tenants de la densification, de la bétonnisation qui veulent, eux, construire la ville sur la ville, empiler les logements, ce qui est proprement insensé. Vous pouvez compter sur ma pleine et entière détermination pour préserver tout ce qui fait que nous aimons vivre à Neuilly-Plaisance.

**Votre Maire,
Christian Demuyck**



La voie Lamarque, artère végétale qui traverse la Ville, est le symbole de l'engagement de la municipalité en matière d'environnement et de nature.

Les espaces verts : fierté des Nocéens

Avec environ 20% de surface dédiée, Neuilly-Plaisance se distingue par la richesse et la diversité de ses espaces verts. Ces lieux, espaces naturels de respiration, offrent aux habitants des havres de paix et de ressourcement. Immersion dans l'histoire et les perspectives de la Ville qui mise sur le vert.

Neuilly-Plaisance est une ville où la nature occupe une place centrale. Avec ses nombreux espaces verts, elle offre un cadre de vie idéal, tout en s'engageant dans des projets ambitieux afin de préserver sa biodiversité. Parmi les zones de verdure, le parc des coteaux d'Avron, la voie Lamarque et les bords de Marne occupent une place majeure. « *Je viens au parc pour couper du tumulte du quotidien. C'est idéal pour respirer, se recentrer voire méditer* », explique **Sabrina Vandembrouck**, chargée de mission à la Direction Générale des Services de la Ville, Nocéenne depuis toujours. Pour les habitants, la nature présente des bienfaits multiples : elle améliore la qualité de l'air et favorise la santé mentale et physique.

Autre point positif important : « *en permettant à la faune et à la flore de mieux s'adapter au changement climatique, elle préserve l'écosystème dont dépend la société tel que la pollinisation, la régulation des eaux ou encore la capture du carbone* », souligne Sabrina.

LE PARC DES COTEAUX D'AVRON

Ouvert depuis le 31 décembre 1999, le parc des coteaux d'Avron est l'un des lieux les plus prisés. Le site de 31 hectares, classé Natura 2000, Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff) est reconnu pour la richesse de sa faune et de sa flore.

Il possède deux zones de biotopes protégés depuis juillet 1988 et janvier 1989 par arrêtés préfectoraux de protection de biotope (Appb) :

- Le biotope des Alisiers, d'une surface de 3,7 hectares, abrite notamment l'alisier de Fontainebleau, arbre rare protégé à l'échelle nationale ;
- Le biotope des mares, de 2,1 hectares, est un milieu humide qui héberge cinq espèces protégées d'amphibiens : le crapaud commun, l'Alyte accoucheur, le triton palmé, le triton ponctué et le triton crêté.

Ces zones sont inscrites comme non constructibles dans les documents d'urbanisme. Ils ne sont pas seulement des espaces de conservation, ce sont aussi des lieux de sensibilisation et de découverte. Des balades guidées sont régulièrement organisées par la Municipalité pour éduquer les Nocéens à l'importance de la préservation de ces milieux particulièrement fragiles.



Le biotope des Mares est le repère des espèces aquatiques

focus.

Les zones humides ont connu une disparition progressive au fil du temps, selon les Amis naturalistes des coteaux d'Avron (Anca), association agréée d'étude et de protection de la nature. Autrefois, les agriculteurs creusaient des abreuvoirs pour leurs vaches, créant ainsi de petites zones humides bénéfiques. Puis, pendant une période, les mares ont été comblées car on estimait à tort qu'elles constituaient un foyer de prolifération pour les moustiques, vecteurs de certaines maladies. Les études scientifiques récentes ont prouvé le contraire : les prédateurs naturels, comme les libellules, viennent s'y installer pour les chasser, tandis que dans l'eau, les tritons remplissent un rôle similaire en contrôlant les larves. L'Anca réalise des inventaires dans divers domaines : ornithologie (étude des oiseaux), entomologie (insectes), botanique (végétaux) etc. Le but ? Vérifier l'état des Znieff car la biodiversité fluctue au fil des années, en fonction des changements environnementaux. De nouvelles espèces peuvent y apparaître quand d'autres, plus vulnérables, peuvent disparaître.



Pourtant, cet endroit paisible aurait pu ne pas voir le jour. L'ancienne majorité de gauche élue en 1977 souhaitait transformer les anciennes carrières de gypse en une décharge pour y stocker les ordures ménagères de l'ensemble du département. « *Nous voulons donner un petit coup de neuf à la ville pour qu'elle soit propre, pimpante, fleurie... bref souriante. Nous sommes fermement opposés au comblement des carrières par des ordures et nous souhaitons la création d'un parc sur le site des anciennes carrières* », déclarait Christian Demuyne, premier édile, dès sa prise de fonction en mars 1983. Et aujourd'hui d'ajouter : « *le sujet de l'environnement était déjà au cœur de l'action municipale dès mon premier mandat et c'est toujours le cas aujourd'hui. De nombreux projets sont en cours, avec la rénovation de la ferme Terrisse qui abritera des services municipaux, la création de la Venelle des senteurs en plein centre-ville ou encore le renforcement de la trame verte* ».

LA VOIE LAMARQUE ET LES BORDS DE MARNE : DES CORRIDORS VERTS ESSENTIELS

Autre lieu emblématique de la Ville, la voie Lamarque est un axe de promenade, bien connu des habitants. Aménagée dans un esprit de respect de l'environnement, cette coulée verte permet aux Nocéens de se promener ou de pratiquer du sport dans un cadre naturel préservé. « *Historiquement, c'était une décharge* », se remémore Valérie Lauraye, agente aux Services Techniques de la Mairie depuis 31 ans. Jusqu'en 1983, cette ancienne ligne de chemin de fer n'était qu'un vaste champ d'ordures. La première section de la voie Lamarque, reliant la place Jean Mermoz à la rue Faidherbe, est inaugurée en mars 1988. Elle sera ensuite étendue un an plus tard, jusqu'aux rives de la Marne. L'objectif initial, de connecter la rivière au futur parc du plateau d'Avron, a été atteint progressivement. « *J'ai aidé au troisième tronçon. Tout a été remis au propre avec l'aide de collégiens de Jean Moulin qui venaient nous aider tous les mercredis pour débarrasser et nettoyer. Cela a duré plusieurs mois et une dizaine d'enfants étaient présents chaque mercredi* », se rappelle Valérie. Et d'ajouter : « *j'ai beaucoup de bons souvenirs.*



Les anciennes carrières sont devenues le parc exceptionnel que l'on connaît aujourd'hui

C'était particulièrement difficile et fatigant, vu que le terrain est en pente. Mais l'ambiance avec les collègues était bon enfant. Je me souviens qu'on avait un petit tracteur. En fin de journée, on était tellement épuisés qu'on s'asseyait dans le godet (ndlr : accessoire placé à l'avant du chargeur pour transporter les matériaux), on tenait alors les brouettes pleines de détrit, et on se faisait tracter jusqu'en haut ! »



La Voie Lamarque 3 est le résultat d'un travail collectif où même la jeunesse nocéenne a mis la main à la pâte.

Les bords de Marne constituent aujourd'hui un espace de loisirs et de détente. Les berges aménagées invitent à la promenade, au jogging ou au pique-nique, tandis que la rivière elle-même offre des perspectives apaisantes. Avant les aménagements, les habitants ne pouvaient pas accéder aux berges. Usines désaffectées, bâtiments en ruine, amoncellement d'ordures et de gravats n'offraient aucun intérêt aux locaux.

LES ACTIONS DE LA VILLE

Neuilly-Plaisance, qui se trouve dans une zone fortement urbanisée, ressent déjà les conséquences des îlots de chaleur urbains. Étant située près de la Marne, elle est vulnérable à des inondations renforcées par des pluies torrentielles et des débordements de rivières, des événements qui devraient augmenter avec le changement climatique. Une meilleure gestion des eaux, notamment de pluie est donc indispensable. « *Nous sommes en train de réfléchir à mettre en place un bac de récupération d'eau de pluie au cimetière. Nous réduisons les arrosages avec l'eau potable en favorisant le paillage des plantes xérophiiles, des plantes moins gourmandes en eau et nous favorisons les plantes rustiques* », précise Marine Divo, responsable du service Espaces verts et Propreté urbaine de la commune. Et de compléter : « *nous sommes en gestion durable des parcs, jardins et paysages. Le but ? Réduire les passages de tontes, augmenter les hauteurs de coupes de l'herbe et faire des fauchages tardifs* ». Mais ce n'est pas tout. Le service a également planté 10 000 bulbes ; remplacé les colonnes fleuries nécessitant beaucoup d'eau par des plantes vivaces ; paillé systématiquement tous les massifs de la ville y compris dans les écoles pour limiter le désherbage et l'arrosage afin de ne pas laisser pas le sol à nu pour favoriser la vie microbienne.



Il y a encore quelques années, les bords de Marne ressemblaient à un vaste terrain vague

Le 5 avril, l'opération le club des Planteurs de Neuilly-Plaisance a été relancée (cf. page 13). Une vingtaine d'arbres fruitiers (figuiers, poiriers, pommiers, cerisiers...) et 90 scions de fruits rouges (groseilles, framboises...) poussent désormais en face du verger du parc. En mai, Marine et son équipe vont dresser un inventaire Propage (protocole inventaire des papillons) pour se rendre compte de l'effet bénéfique des actions sur la ville. La Ville ne se contente pas de préserver ses espaces verts, elle les développe et les modernise. On comprend aisément pourquoi les Nocéens les plébiscitent autant.



Le 25 mai 2024, la plantation de la pomme de terre nocéenne réunissait toute la famille sur la prairie du parc des coteaux d'Avron.



La — photo du mois —

Carnaval !

La jeunesse est mise à l'honneur ce mois-ci dans cette double page de retour en images.

Comme tous les ans, la Ville organisait son Carnaval le samedi 29 mars. Une fois de plus, les Nocéens, petits et grands, ont répondu présents en profitant d'une belle journée d'animations organisée par les centres de loisirs de la Ville. Les chars ont notamment été décorés par les enfants, plusieurs jeunes du centre Herriot ont joué de la batucada (percussions traditionnelles du Brésil).

Nouveauté de cette année, les festivités se sont déroulées Place du Marché afin d'accueillir 4 food trucks et des animations musicales et la participation de l'association Nação Capoeira arte e cultura.

Retour en images



21 mars • Soirée des bacheliers 2024

Le 21 mars au soir, **M. le Maire**, accompagné de **M. Vallée**, adjoint délégué à la Culture, à l'Emploi, à la Jeunesse et à la Formation, **M. Butin**, adjoint délégué aux Services Techniques et Espaces Verts, aux Travaux, à la Protection des Personnes, des Biens et de l'Environnement, **M. Taglang**, conseiller municipal délégué à la Sécurité, **M. Pereira**, conseiller municipal chargé des Associations, de la Sécurité Civile et du Conseil des Jeunes, **M. Rigault**, conseiller municipal chargé de la Ville Intelligente, **Mme Hennechart**, conseillère municipale chargée de la Culture et du Conseil des Jeunes, **M. Gibert**, conseiller municipal chargé du Protocole et de la Sécurité, **M. Lechuga**, conseiller municipal chargé des Associations Sportives, célébraient l'ensemble des bacheliers avec mention de l'année 2024. Un rendez-vous annuel incontournable qui permet ainsi de mettre en valeur la jeunesse nocéenne et d'offrir un joli cadeau aux heureux diplômés. Félicitations, donc, à l'ensemble des bacheliers 2024. Quant aux futurs « lauréats », n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie dès l'obtention de vos résultats afin de participer à la cérémonie de l'année prochaine.

Mention « Assez bien » : Alberti Thomas · Allouche Lisa · Boissy Laura · Bouleknater Erwan · Cocchi Leandro · Dao Julien · Daveau Chloé · Dussarat Lucie · El Houadi Zakary · Fleury Noa · Galante Thomas · Gariel Maelys · Gauthier Melvil · Ghalem Marwa · Ghezali Naila · Labdi Manelle · Le Dillaut-Libouban Marie · Nait Mohand Hachmi-Jules · Nanteau Virgile · Okeke-Eweni Capucine · Plas Maëlys · Thuau Mathilde · Correia Matheo · Toiha Kamardine · Trifon Jenyfer · Vu Gia My · Zaki Soheïl

Mention « Bien » : Adnani Yasmine · Agier Abigaël-Alex · Aoustin Théo · Avella Carla · Baptista-Martins Maxime · Boukari Émilie · Brodier Laura · Chalessin Florian · Cohen-Akenine Jules · Fininger-Vatier Angel · Girard Adrien · Hennechart Paul · Le Ber Eléonore · Matias Nunes Eva · Miclet Louise · Taglang Mathilde · Tran Diane Khanh Mi

Mention « Très bien » : Buffnoir Léane · Dutertre Kelian · Leroux Sam · Luximon Florian · Merret Ory Jade · NGuyen Vu Dieu Linh · Pacault Virgil · Pawalanandan Achchayan · Peyrusaubes Luisa · Thiery Louis · Tiahur Charlotte · Tite Anne Florelle



12, 19 & 26 mars • Castings Lecture Académie

Autre rendez-vous incontournable nocéen, le grand concours Lecture Académie. Et une nouvelle fois, les Nocéens, du CE2 à la 3ème, sont venus parler de leur lecture « coup de cœur » en n'hésitant pas à se mettre en scène. Après les castings, place dorénavant aux délibérations du jury. Les résultats seront dévoilés en mai prochain.

Retrouvez l'ensemble de nos retours en images sur nos réseaux sociaux et sur le site de la Ville dans la rubrique «Galerie».

Siane & Co : UN NOUVEAU concept store nocéen

Le commerce a ouvert ses portes au 55 avenue du Maréchal Foch, fin janvier. L'occasion de découvrir un univers coloré et apaisant où le bijou fantaisie en argent est roi.

Valérie Chouaoui, fondatrice de la boutique *Siane & Co*, a un parcours atypique. Ancienne responsable d'un centre de formation, elle part vivre en Thaïlande pendant trois ans avec sa famille. « *De retour en France, j'avais envie d'autres choses. À Bangkok, un atelier de bijoux m'avait tapé dans l'œil* », raconte cette dernière. Et de continuer : « *je me suis donc lancée dans la création d'une entreprise spécialisée dans les bijoux en argent, mon cœur de métier, mais aussi en acier haute qualité pour être accessible au plus grand nombre* ». Ses créations s'inspirent principalement de la nature. « *Les animaux, les couleurs, les formes simples sans chichi m'influencent énormément* » explique-t-elle. « *J'adore aussi le parc Güell à Barcelone, notamment la zone dessinée par Gaudi avec les mosaïques très colorées. Les expositions photos et certains objets aussi boostent ma créativité* ».

Valérie Chouaoui dessine ses bijoux puis travaille ensuite avec un atelier de fabrication. Au départ, elle les commercialise par l'intermédiaire des comités d'entreprise et les ventes à domicile pour voir si cela plaît. Puis elle arpente les marchés artisanaux et les boutiques éphémères de nombreuses villes d'Île-de-France. « *Mais après 15 ans de nomadisme et d'itinérance, j'avais envie de me poser pour mettre toute mon énergie dans un seul endroit* », précise la fondatrice.

Après trois ans de recherche, elle a un coup de cœur pour un local de Neuilly-Plaisance. Une signature du bail fin décembre, un état des lieux début janvier pour une ouverture fin janvier. Valérie Chouaoui aime que tout aille vite. « *Nous avons tout refait avec l'aide de la famille et des amis. J'ai voulu une atmosphère simple et épurée, telle la nature* ». Son souhait ? « *Que les Nocéens s'y sentent bien et reviennent, bien évidemment* », conclut-elle. Mais consciente que les bijoux ne suffiront pas pour un commerce physique, elle y ajoute également des collections capsules de vêtements et des objets de décoration de trois amies créatrices.

Le Maire de la Ville Christian Demuynck a inauguré le lieu le 25 mars, accompagné de Rahima Mazdour, maire adjointe au Commerce.

« Après 15 ans de nomadisme et d'itinérance, j'avais envie de me poser pour mettre toute mon énergie dans un seul endroit. »



Siane & Co

55 Av. du Maréchal Foch

 www.siane-bijoux.fr

 [Bijoux.Siane](https://www.facebook.com/Bijoux.Siane)



L'épicerie d'un genre nouveau

« Du local en circuit court, ce n'est pas forcément beaucoup plus cher », tel est le mantra de Lonny Pereira, propriétaire de Vrac'ment votre, commerce spécialisé dans les produits alimentaires et non alimentaires en vrac, situé au 55 avenue du Maréchal Foch.

En mai 2022, cet ancien militaire de l'armée de terre rachetait l'épicerie *Vrac'ment votre*, qui venait à peine d'ouvrir, dans la principale rue commerçante de la Ville. Trois ans plus tard, Lonny Pereira est assisté depuis six mois par Christelle Dubois. *« Je suis vraiment satisfait. C'est un boulot de dingue, donc un peu fatigué, mais heureux d'avoir réussi ma recon-*

version et pu recruter une personne », raconte ce dernier. Après avoir fini l'armée, le jeune adulte se cherche et finit par vouloir ouvrir son

propre commerce sur une idée de sa sœur qui lui explique qu'une épicerie à Charenton vend exactement les produits qu'ils aiment et consomment. C'est en allant y faire des achats qu'il confirme son souhait de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. Après avoir fait un état des lieux dans les villes près de chez lui, le Meldois atterrit à Neuilly-Plaisance, un choix qu'il ne regrette absolument pas. Son souhait ? *« Être l'épicerie du quotidien d'un genre nouveau. Tout le monde croit que le bio est beaucoup trop cher. C'est effectivement plus cher qu'en supermarché, mais pas plus cher qu'au marché. En faisant du vrac,*

on aide son portefeuille en choisissant la juste quantité et on maîtrise son budget », précise Lonny.

Comment trouve-t-il ses produits ? Après des recherches sur Internet ou via d'autres confrères, Lonny goûte le produit et le sélectionne s'il lui plaît. *« Pour la viande et certains produits frais, je vais directement les chercher dans une ferme située en Seine-et-Marne, tous les vendredis »,* explique-t-il.

Les dernières nouveautés ? *« Nous avons une offre complète de pain bio, au levain, avec des farines 100% locales, fabriquées en Seine-et-Marne, contrairement à un boulanger dont les farines peuvent provenir du sud de la France »,* s'enthousiasme l'ex-militaire, qui propose jusqu'à un pain sans gluten, à base de farine de maïs ou de riz complet. Intarissable sur ses produits, il continue à nous parler d'autres coups de cœur qu'il a mis en place dernièrement : ses fromages de vache ou de chèvre, toujours fabriqués en local et circuit court, comme on l'aura compris.

« En faisant du vrac, on aide son portefeuille en choisissant la juste quantité et on maîtrise son budget... »

La **guinguette** des bords de Marne revient

Souria Bara, ancienne propriétaire du restaurant Le 40 à Neuilly-Plaisance, a été choisie pour exploiter la terrasse des bords de Marne, de mai à septembre. Son souhait ? En faire une guinguette dans une ambiance cosy aux couleurs chaudes.

Depuis 2017, la Ville met en place un point de restauration sur les bords de Marne. Après un appel à candidature, cette année, c'est Souria Bara qui va gérer les 500 mètres carrés d'esplanade piétonne, avec un accès sur le ponton au bord de l'eau et les deux terrains de pétanque, le tout situé place Montgomery, le long de la Marne, à proximité du RER A. « Cela faisait 7 ans que j'étais au 40. Ça commençait à devenir petit comme établissement, même si cela marchait bien. Je voulais plus grand tout en restant dans la commune », explique la restauratrice, nocéenne depuis dix ans.

Cet été, elle a décidé de créer une guinguette aux accents modernes. Inspirée par les traditionnelles guinguettes de l'époque, mais avec une touche contemporaine, elle mise sur des couleurs chaudes, des matériaux naturels et un éclairage tamisé basé sur des loupiotes pour favoriser une ambiance cosy et accueillante. Le concept ? Offrir aux locaux et aux visiteurs un lieu où se retrouver dans un cadre convivial et chaleureux. « Il va y avoir également pas mal d'événements, comme des concerts, des cours de danse... Ce ne sera pas tous les jours mais ce sera festif. Je vais instaurer également un samedi par mois une soirée karaoké », précise-t-elle. À ce jour, elle a déjà trouvé deux groupes de musique, un groupe de rock et un autre de musique du monde avec qui elle travaillait déjà au 40, et finalise pour deux autres. « Je suis ouverte. Beaucoup de groupes me proposent leur service et je vois en fonction des tarifs pratiqués », détaille cette dernière.

Côté menu, elle va proposer du snacking en semaine le midi, avec une version améliorée les soirs et weekend. La restauratrice a d'ailleurs fait le choix d'investir dans du matériel, notamment un barbecue et une plancha, qui permettront de proposer une cuisine simple, à déguster sur place ou à emporter.

Plante ton **arbre fruitier**

Le 5 avril, une centaine de Nocéens de tout âge ont mis les mains dans la terre. Ils ont activement participé à une plantation d'arbres fruitiers et rameaux de fruits rouges. Une matinée couronnée de succès pour les petits, comme pour les grands.

La Ville a aménagé un nouvel espace consacré à l'agriculture urbaine et à l'éducation sur l'environnement. Ce nouveau lieu, situé sur l'allée des Alisiers, en face du verger, au Parc des coteaux d'Avron, sera dédié au *Club des Planteurs de Neuilly-Plaisance*, nouvellement baptisé.

Les plus du site ? « *Nous ne sommes pas beaucoup intervenus dans la préparation du site* », explique Marine Divo, responsable du service des Espaces verts et propreté urbaine de la Mairie. Par ailleurs, la situation du site va permettre de bénéficier du regard de surveillance des bénévoles entretenant le verger et des agents de la Ville qui effectuent régulièrement des missions d'entretien du parc.

L'opération du 5 avril a ainsi permis à une centaine de Nocéens de participer à la culture de 18 arbres fruitiers. Pommiers, cerisiers, pruniers, ou encore figuiers, mais aussi 90 rameaux de fruits rouges, tout a été planté avec succès. Budget ? Plus de 7 400 euros.

Autrefois appelé *Club des Petits Planteurs*, cette initiative, créée en 2015 par Christian Demuyne, a pour but d'éveiller la conscience des nouvelles générations sur les défis de l'agriculture et du jardinage en milieu urbain. Pour cette année 2025, le club des Planteurs de Neuilly-Plaisance s'ouvre à tous sans limite d'âge.

Cette démarche a permis aux enfants de renouer avec l'environnement naturel, d'encourager leur curiosité et de comprendre les cycles naturels, tout en stimulant leur conscience sur les enjeux de la préservation de la planète. L'engagement de la Ville dans ce projet témoigne de son souhait de promouvoir une éducation centrée sur le développement durable et de sensibiliser les enfants à l'importance de l'agriculture locale.



Une tête bien faite

Pierre Brossard, 18 ans, élève au lycée international de l'Est parisien de Noisy-le-Grand, siège au conseil municipal des jeunes de la Ville depuis deux ans. Aujourd'hui, il va encore plus loin en intégrant le conseil régional des jeunes (CRJ), avec une première réunion le 15 mars. Retour sur un parcours inspirant.



« J'aimerais travailler à la commission environnement et mettre en lumière le poids de l'usage d'internet et de l'IA dans notre bilan carbone... »

« Je n'étais pas vraiment stressé, j'étais même plutôt excité car j'avais hâte de découvrir cette institution qui me permettra de proposer des idées », explique Pierre, enthousiaste, après la première séance au CRJ qu'il vient tout juste d'intégrer.

Après deux ans au conseil municipal des jeunes, Pierre, ravi de l'expérience, trouve une annonce pour postuler dans cette autre instance. « Je me suis dit que ce serait intéressant de voir ça à un autre niveau. En tant que lycéen, c'est la région qui gère beaucoup de choses pour nous, à travers des aides notamment », poursuit ce dernier. Dans son dossier de candidature, il félicite le CR pour la création de l'application labaz qui permet aux jeunes franciliens de connaître l'ensemble des bons plans, aides et dispositifs de la région à destination de la jeunesse. Pierre a notamment gagné des places pour les Jeux olympiques de Paris 2024 grâce à un jeu concours. Il y a également trouvé une aide pour financer son pass navigo. Toutefois, il s'aperçoit que contrairement aux CRJ d'autres régions, celui d'Île-de-France n'a aucun compte insta ou tiktok. Un comble pour une entité qui souhaite s'adresser aux jeunes, selon lui. Il le fait remarquer. Pari gagnant pour le jeune Nocéen qui reçoit après plusieurs mois d'attente sa lettre d'admission.

Le CRJ est composé de 128 membres avec une parité fille-garçon obligatoire. Chaque membre est élu pour une durée de trois ans. « La première séance de 3h30 s'est super bien passée ! Nous avons été accueillis par le délégué spécial de la jeunesse dans l'amphithéâtre où siège habituellement le vrai CR. Plusieurs présentations se sont succédé, dont un compte-rendu des actions menées par les précédents CRJ », raconte le lycéen. Au sein de commissions thématiques (environnement, logement, transition énergétique...), les élus vont préparer des rapports, qui une fois validés en CRJ, seront soumis à la région qui pourra ensuite potentiellement l'inclure dans ses politiques. « J'aimerais travailler à la commission environnement et mettre en lumière le poids de l'usage d'internet et de l'IA dans notre bilan carbone. Mon but ? Le réduire en optimisant les plateformes ou la création de moteurs de recherche et de serveurs pour stocker les données moins énergivores », conclut Pierre, qui souhaite notamment intégrer Sciences politiques pour travailler dans les relations internationales ou la diplomatie plus tard.



lieu de vie dédié aux jeunes

Un nouvel espace jeunesse, pour les 11-18 ans, va ouvrir ses portes le 29 avril. L'idée ? « Que les jeunes se l'approprient et s'y sentent bien », résume Julie Rodriguez, Directrice Générale Adjointe de la Mairie, en charge du projet.

Le nouveau lieu, baptisé Spot, se situe à proximité immédiate du collège Jean Moulin, au 30 rue des Cahouettes. « *Un emplacement idéal pour les jeunes Nocéens* », explique Julie Rodriguez, Directrice Générale Adjointe de la Mairie, qui a travaillé sur ce projet depuis l'automne 2024.

L'objectif est simple : « *on souhaite que les jeunes puissent à la fois se retrouver sur des temps conviviaux grâce à l'installation d'un baby-foot, d'un billard et d'un piano. Un coin détente sera proposé avec des mangas, des bd... Une console et un écran télé seront également disponibles pour des soirées popcorn. On veut aussi proposer des ateliers ludiques comme des initiations au graff et des stages autour de la danse...* », précise la Directrice Générale Adjointe.

Des jeux oui, de la détente, évidemment, sans oublier un espace de travail. Une salle informatique équipée d'ordinateurs connectés à Internet et une salle de coworking pour des projets de groupe seront également disponibles. « *Les adolescents pourront se renseigner sur le Bafa (ndlr : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs). Ils pourront passer des entretiens de suivi pour ceux qui se le font financer par la Ville ; c'est également au Spot que se feront les entretiens pour le baby-service par exemple (ndlr : service gratuit proposé par la Mairie dont l'objectif est de mettre en relation des parents en recherche de solution de garde pour leur enfant et des baby-sitters)* », poursuit Julie Rodriguez.

Pour le 29 avril, jour de l'inauguration, de nombreux ateliers seront présentés afin de montrer aux Nocéens l'étendue des possibilités auxquelles ils auront ensuite accès. « *Des idées, on n'en manque pas. On part avec un panel de départ et, selon les envies des jeunes, on s'adaptera* », explique-t-elle. D'autres projets sont en cours de négociation, comme l'installation d'une salle numérique avec un fablab (lieu où sont mis à disposition des outils numériques tels que des imprimantes 3D...). Pour le moment, la Caisse d'allocations familiales (CAF) a participé à hauteur de 10 000 euros au projet.

Place à la **musique**

Cette année, pour la première fois depuis la création de l'exposition baptisée l'art nocéen, l'atelier de Plaisance Sculpture et Dessin, l'Arc-en-ciel, le Club Photo de la Ville et le Centre municipal d'action sportive et culturelle (CMASC) ont choisi un thème commun : la musique. Un vaste programme artistique qui s'est déroulé à partir du 24 mars (pour les 850 enfants des écoles et centres de loisirs de la Ville) et les 29 et 30 mars (pour le public), à la salle des fêtes.



« La musique est un thème suffisamment large pour que chacun puisse l'interpréter à sa façon », explique François Ivain, vice-président de l'atelier de Plaisance Sculpture et Dessin. Et de continuer : « on trouvait intéressant qu'on puisse se réunir dans un même lieu mais aussi partager quelque chose en commun ». Un avis partagé par Marie Redao de l'association Arc-en-Ciel.

Cette année, l'exposition, événement incontournable qui met en lumière les talents de Neuilly-Plaisance a fait vibrer les visiteurs au rythme des 200 œuvres exposées. Sculptures, dessins, peintures, photos... il y en a eu pour tous les goûts. « On a cherché à créer des rapprochements, faire des associations entre les différents modes d'expression, mélanger les œuvres quand ça a été possible », précise François Ivain. « Pour cela, nous avons demandé à nos adhérents d'y penser depuis quelques mois déjà, lorsque nous avons décidé du thème, poursuit Wilfrid Verjux, président de l'atelier de Plaisance. Certains ont travaillé dessus quand d'autres ont préféré laisser libre cours à leur imagination. »



L'art nocéen représente le point d'orgue de l'année pour les adhérents des trois associations et le CMASC. « C'est aussi un moment de partage entre les artistes amateurs, qui ont ainsi l'occasion d'exposer leurs compositions et l'ensemble des Nocéens qui vont venir voir l'exposition. On échange aussi entre les différentes structures, avec grand bonheur, sur le travail respectif de chacun », s'enthousiasme Corinne Kourbatoff, directrice du service municipal. Un avis partagé par Jocelyne Pringard, présidente du Club Photo qui ajoute : « ils sont contents car les tirages photos sont imprimés en 30 x 40 cm, ce qui correspond à un format A3. Ils n'ont pas l'habitude de faire si grand ! »

agenda

À Neuilly-Plaisance, la culture est accessible lors d'animations, d'ateliers et de grands événements gratuits.

Visite nocturne des biotopes

📅 25 avril

🕒 21^h30

📍 Parc des coteaux d'Avron

Cérémonie commémorative

80^{ème} anniversaire de la libération des camps de concentration nazis

📅 27 avril

🕒 à partir de 11^h

📍 Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville

Réunion publique Plan Vélo

📅 28 avril

🕒 19^h

📍 Salle des Fêtes

Fête foraine



📅 du 30 avril au 11 mai

🕒 10^h > 20^h

📍 Place de la République

Mercredi numérique

Tout savoir sur WhatsApp

📅 7 mai

🕒 14^h

📍 Bibliothèque



Cérémonie commémorative

80^{ème} anniversaire de la Victoire de 1945

📅 8 mai

🕒 à partir de 10^h

📍 Stèle Plateau d'Avron

Mini Festival

avec la compagnie Stupefy (magie) en partenariat avec La Villette

📅 16 & 17 mai

🕒 à partir de 10^h30

📍 Micro-Folie



Séance de légende

Métal hurlant, un film de Gerald Potterton

📅 23 mai

🕒 20^h30

📍 Cinéma La Fauvette



Brocante du centre-ville dimanche 15 juin



INSCRIVEZ-VOUS
MAINTENANT !



Une nature fragile mais résiliente

Un projet artistique d'envergure a vu le jour à Neuilly-Plaisance, boulevard Gallieni, au niveau du parking Indigo. Agathe Bokanowski et Aurélie Bauer, deux peintres parisiennes, ont uni leurs forces pour réaliser une fresque monumentale de 400 mètres carrés. Une œuvre unique qui va aussi bien marquer l'histoire de la ville que celle des deux artistes.

Aurélie Bauer © Ingrid Mareski



« C'était vraiment génial et stimulant de faire une œuvre en commun à cette échelle-là », résume Agathe Bokanowski, connue pour ses paysages dessinés au fusain. Et Aurélie Bauer, dont le style explore les rapports entre peinture et cinéma à travers le cadrage et la lumière, de renchérir : « Si c'était à refaire, on le referait, sans hésiter. Deux fois, trois fois, cent fois ! » Située près de la gare RER A, l'œuvre imposante invite le passant à réfléchir sur « la nature dont les enjeux de fragilité sont au centre de l'actualité », explique Agathe.

Avec un brief de départ porté sur les roseaux, les zones humides et les couleurs chaudes, Agathe a imaginé une scène vivante et colorée où l'on retrouve la flore locale, des arbres majestueux, des animaux emblématiques et des éléments architecturaux, témoignages de l'histoire de la ville. « On a fait des recherches sur Neuilly-Plaisance. On a sélectionné le château d'eau », raconte Aurélie. « Nous voulions que tout le patrimoine naturel, que ce soit l'environnement et le paysage, soit mis sur un pied d'égalité avec le patrimoine culturel et historique », poursuit Agathe.



Située à l'angle de la rue du Bac et du boulevard Gallieni, cette fresque de 400m² peut être admirée dans son intégralité au sommet du parking Indigo mais aussi depuis les quais de la gare RER.

« Nous voulions que tout le patrimoine naturel, (...), soit mis sur le même pied d'égalité avec le patrimoine culturel et historique... »



Résultat : la nature est mise en lumière, sans oublier l'héritage de la ville, dans une démarche qui valorise le passé, tout en célébrant le présent. En tout, trois mois de réflexion ont été nécessaires pour croquer le dessin. Puis à peine quinze jours de peinture pour la mise en œuvre. « *C'était épuisant comme travail. On répète les gestes. Il y a tout un travail de mise au carreau. Il faut que ça avance vite. Techniquement, vu la dimension, on est contraint de travailler à plusieurs pour qu'il y ait une unité. Physiquement, on est mis à rude épreuve* », précise Agathe. « *Les premiers retours sont très bons. Nous sommes ravies que cela plaise et d'avoir eu cette liberté* », conclut Aurélie, qui va désormais se consacrer à Caravage et préparer une exposition pour septembre 2025. Quand à Agathe, elle est déjà tournée vers le salon du multiple et de l'image imprimée à Bruxelles, où une de ses œuvres est éditée par la fondation Boghossian.

La boxe pour tous !

Après 3 mois de travaux, une nouvelle salle de boxe baptisée Arena Boxing Club, située rue Vincent Van Gogh, ouvre ses portes fin avril.

Après un diplôme en master de commerce et quatre ans dans un bureau chez Orange, Victor Bas a préféré troquer son costume trois pièces pour des gants de boxe. « J'ai commencé la boxe à 20 ans, sur le tard », nous explique-t-il. « J'ai ensuite voulu faire du sport mon travail ». Ce dernier change alors de voie en 2011 et passe son diplôme de coach sportif BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport) et enchaîne en 2015 en passant le Capseps en Staps pour devenir professeur de sport. Profession qu'il exerce en temps partiel pour se laisser du temps pour parfaire sa maîtrise du combat. Après 30 combats en amateur dont un titre de champion de France de boxe thaï, Victor Bas passe ensuite professionnel et tout s'enchaîne très vite. Les titres pleuvent rapidement. Champion de France de kickboxing en 2021 et 2022. En 2023, ce passionné devient vice-champion d'Europe K1 et champion intercontinental. On l'aura compris, le sportif sait boxer mais il est également dans la transmission de sa passion.

Depuis 3 ans déjà, il a créé l'association *Every boxing* (ndlr : la boxe pour tous en anglais). Son but est simple : « j'apprends à boxer à des jeunes autistes qui ont entre 17 ans et 25 ans. Je suis dans une démarche d'inclusion. J'ai commencé avec un groupe de l'association Le silence des justes. Aujourd'hui, j'ai quatre groupes », se félicite-t-il. Mais ce n'est pas le seul engagement de Victor Bas. « Je travaille aussi avec la mission locale de Noisy-le-Grand avec des contrats engagement jeunes (CEJ). J'aide les jeunes à reprendre confiance en eux en boxant. Il faut créer du lien. Cela leur permet de se remettre dans une démarche positive pour trouver du travail ». Plus de 500 jeunes ont mis les gants depuis deux ans. Et de poursuivre : « on me prête des locaux aux heures creuses pour les accueillir. Mais l'idée d'avoir ma propre salle a commencé à faire son chemin ».

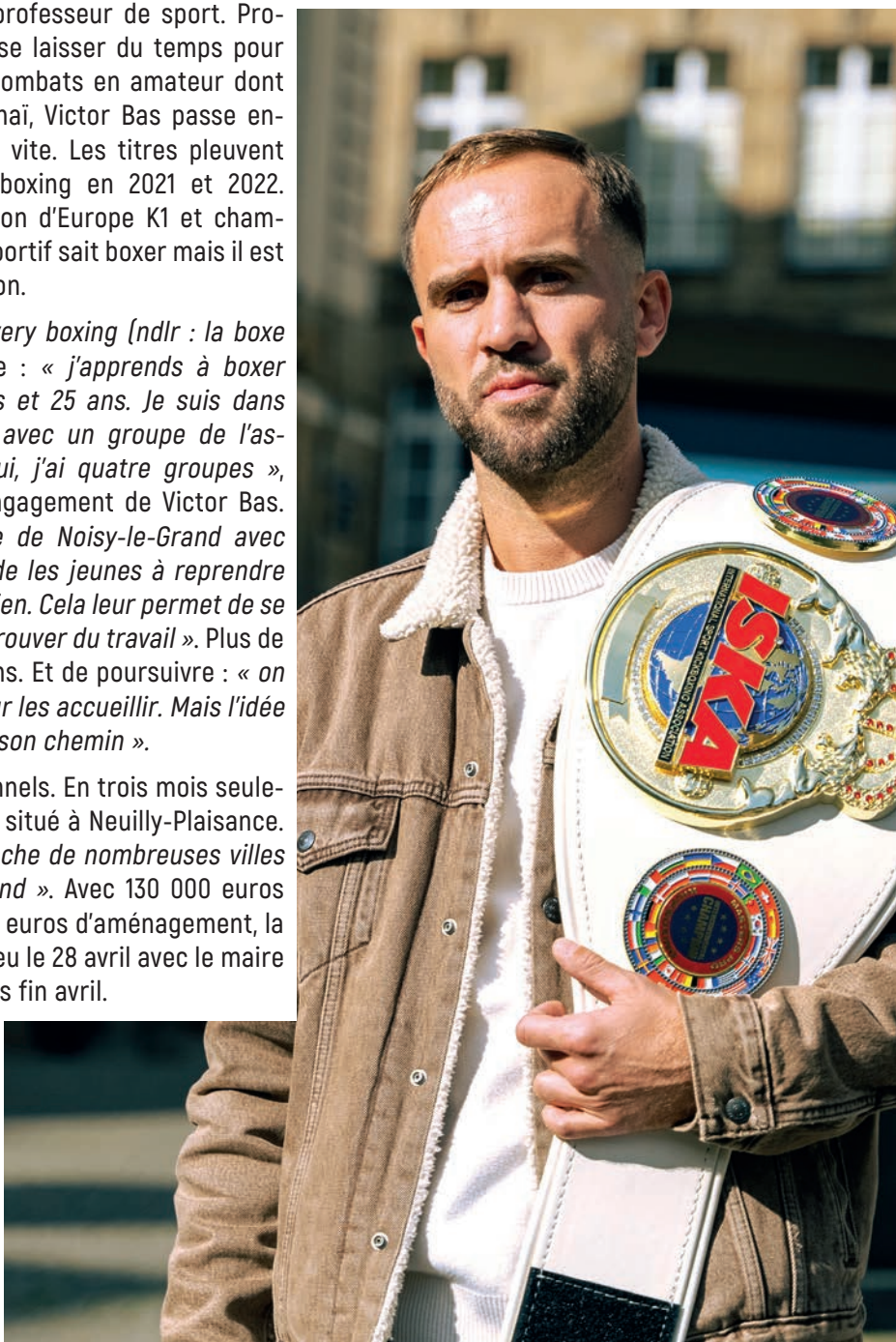
Étude de marché, visite de locaux professionnels. En trois mois seulement, il tombe amoureux du local de 300 m² situé à Neuilly-Plaisance. « Le local est au pied du RER A, et c'est proche de nombreuses villes dont Fontenay, Bry-sur-Marne, Noisy-le-Grand ». Avec 130 000 euros de travaux pour une remise à neuf et 40 000 euros d'aménagement, la salle se veut premium. L'inauguration aura lieu le 28 avril avec le maire Christian Demuyne, pour un début des cours fin avril.

Arena Boxing Club

4 rue Van Gogh

📍 arenaboxing.club

« J'apprends à boxer à des jeunes autistes qui ont entre 17 et 25 ans. Je suis dans une démarche d'inclusion. »



Hommage à Paul Héry

Avec le décès le 15 mars dernier de Paul Héry à l'âge de 88 ans, c'est une figure de Neuilly-Plaisance qui disparaît.



Chef d'entreprise, élu municipal, membre actif de plusieurs associations nocéennes : tout au long de sa vie Paul Héry sera resté fidèle à la ville qui l'a vu naître.

Durant plus de 70 ans, il aura animé la vie publique locale. Ainsi dès 1952, après un CAP de tourneur sur métaux, il intègre avec son frère Marc, la société de son père, l'entreprise JEHER spécialisée en mécanique de précision et plus particulièrement dans la fabrication de déclencheurs souples d'appareils photos. Paul et Marc développeront cette affaire et l'orienteront vers la fabrication de moules et moulages pour les pièces industrielles complexes.

Après avoir pris la suite de son père en 1972, il travaillera dans l'entreprise familiale jusqu'en 1997 soit au total durant 45 ans.

En dehors de cette activité industrielle, Paul Héry, c'est aussi une vie au service des Nocéens. Entré au conseil municipal en 1983 à l'arrivée de Christian Demuynck, il restera à ses côtés jusqu'en 2008. Durant 25 ans, il sera chargé de l'activité économique et de la sécurité. Avec Christian Demuynck, il développera la Zone d'Activité de la Fontaine du Vaisseau et la Zone Industrielle des Renouillères. Il sera également à l'origine de la création dès 1983 de la brigade de Police municipale, une des premières de Seine-Saint-Denis. Très proche des agents, il aura à cœur de développer cette brigade et s'investira sans compter pour la tranquillité des Nocéens.

À côté de cela, Paul Héry a été durant plus de 35 ans juge au Conseil des Prud'hommes de Bobigny, fonction qu'il appréciait particulièrement. L'équité et l'objectivité dont il faisait preuve dans ses jugements étaient salués tant par les membres du collège employeurs que par celui des salariés.

Ancien combattant de la guerre d'Algérie où il avait servi durant deux ans en tant qu'appelé du contingent, M. Héry était également président de la section nocéenne de l'Union Nationale des Combattants.

À côté de ses nombreux engagements dont il notait les rendez-vous dans son inséparable agenda noir, Paul Héry avait deux passions le jardinage et le jazz qu'il pratiquait en virtuose avec son saxo ténor.

La vie de Paul Héry aura été indissociable, de son épouse Janine, décédée en 2019, avec qui il vivra 60 ans de passion et de complicité fusionnelles.

Paul Héry laissera à tous ceux qui l'ont côtoyé le souvenir de quelqu'un de chaleureux, bienveillant, toujours à l'écoute et d'une grande disponibilité.

À ses enfants Laurent, Véronique, Élisabeth et Benoît ainsi qu'à ses 7 petits enfants, nous tenons à adresser nos plus sincères condoléances.

travaux

TRAVAUX DE MISE EN SÉPARATIF DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

RUE DE CHANZY

>> jusqu'en juillet 2025

Circulation et stationnement des véhicules interdits.

Des modifications de circulation et de stationnement sont à prévoir en fonction de l'avancée des travaux.

RUE PARMENTIER

>> jusqu'au 18 juillet 2025

Entre la rue Pasteur et la rue du Commandant Raynal

Circulation et stationnement des véhicules interdits sur le tronçon.

REMPLACEMENT DES CANALISATIONS DE GAZ SECTEUR PLATEAU

>> Travaux prévus jusqu'au 24 avril

- Avenue Aristide Briand, partie comprise entre le n°26 et l'avenue du Nord
- Avenue des Caves d'Avron
- Rue du Docteur Calmette
- Avenue de l'Ouest, partie comprise entre l'avenue Daniel Perdrigé et l'avenue des Caves d'Avron
- Avenue du Bois Châtel, partie comprise entre l'avenue des Caves d'Avron et la rue Parmentier (Rosny-sous-bois)

Stationnement des véhicules interdit, par tronçon successif. Circulation interdite ou alternée, de 7h 30 à 17h.

Toutes ces dates sont prévisionnelles et sont dépendantes des aléas inhérents à tout chantier ainsi que de la météo et des contraintes techniques.

état civil

Naissances

DRAME Hafsa
THARMARAJAH Nivin
MROOINI Imane

Mariages

M. AHMED ABDOU Azad et Mme MOHAMED HASSANI
Thamra

Décès

Mme CAMUS épouse PIRALI Evelyne, 72 ans
Mme COSSON Nelly, 73 ans
M. PASCUAL Amadéo, 67 ans
M. HÉRY Paul, 88 ans

Tribunes

À Neuilly-Plaisance, la gauche ne soutient pas les jeunes !

Selon les instituts de sondages, l'opinion majoritaire des Français penche à droite à l'exception notable de la jeunesse qui reste fidèle aux idéaux de gauche. A Neuilly-Plaisance, les élus de gauche font bien peu cas de cet attachement et ont manifestement rompu le pacte avec la jeunesse

En effet, lors du conseil municipal du 2 avril, nous présentions une délibération visant à aider financièrement les jeunes Nocéens âgés de 16 à 25 ans à passer le BAFA. Cette initiative a pour but de permettre aux bénéficiaires d'obtenir un diplôme garantissant un emploi dans le secteur de l'animation qui est en pénurie de personnel. Ils peuvent ainsi financer leurs études ou gagner une autonomie financière. C'est donc une opération gagnant-gagnant.

Dans le détail, nous proposons que la ville s'engage à prendre en charge financièrement 90% du coût du BAFA pour 15 personnes. En contrepartie de cette aide et afin de responsabiliser

les jeunes bénéficiaires, ceux-ci s'engagent à réaliser 30h de volontariat dans des activités d'intérêt collectif ou caritatif au sein des services municipaux.

À priori, sur ce sujet transpartisan puisqu'il s'agit d'aider les jeunes, on aurait pu imaginer, un vote favorable des conseillers municipaux ne faisant pas partie de la majorité municipale.

Or à notre grande surprise il n'en fut rien ! Les conseillers d'opposition estiment en effet qu'il n'est pas possible de demander aux jeunes d'effectuer 30h d'engagement volontaire. Pourtant ce BAFA citoyen a été mis en place dans de nombreuses mairies (y compris de gauche telles que Paris, Montreuil ou Pantin) et très souvent, il faut le souligner, à des conditions moins favorables qu'à Neuilly-Plaisance.

Fort heureusement, la délibération a été adoptée mais sans les voix de la gauche qui, oubliant ses fondamentaux idéologiques, a voté contre ! La gauche nocéenne à mille lieux du sens de l'intérêt général a sacrifié la jeunesse pour une simple tactique politicienne.

Cependant, force est de constater que ce n'est

pas la première fois que la gauche nocéenne abandonne la jeunesse. En effet, il y a quelques mois les élus n'appartenant pas à la majorité se sont abstenus au moment de voter la création de contrats d'apprentissage dans le domaine de la petite enfance et aux services techniques. Un beau signal en direction de la jeunesse. Les intéressés apprécieront !

Les élus du groupe majoritaire

Le logement à Neuilly-Plaisance : entre opacité et interrogations

La politique en matière de logement de l'actuelle municipalité balance entre opacité et incohérence et suscite chez bien des nocéens un certain nombre d'interrogations.

Interrogations concernant la résidence des Renouillères. Des faits qui auraient pu être très graves ont à nouveau mis en lumière la marginalisation de ce quartier, que nous avons dénoncée année après année, décennie après décennie pour être plus juste. Les relations avec les deux bailleurs sociaux privés qui se répartissent les 807 logements sont épisodiques et ne répondent qu'aux circonstances alors qu'il pourrait en être tout autrement si l'exécutif municipal portait des exigences au nom de tous les Nocéens.

Le quartier n'a pas été conçu de façon à être ouvert sur le reste de la ville. Qu'a-t-il été fait, voire envisagé pour y remédier ?

Il y a eu une petite tentative d'installer un service public, la MCJ. Certes, mais nous sommes loin du compte, et a fortiori cet équipement est sous dimensionné pour être une véritable Maison pour Tous. Où sont les commerces, les espaces conviviaux culturels, associatifs et culturels que l'on serait en droit d'attendre dans le quartier ?

Dans le même esprit, nous constatons la réalisation de nouveaux programmes immobiliers

intégrant une part de mixité sociale (ratios de logements sociaux en fonction du nombre total de logements), qu'en sera-t-il des attributions aux Renouillères ? Existe-t-il un projet, qui, en cohérence avec le désenclavement de la résidence, permettrait d'y créer un rééquilibrage de la mixité sociale ?

Tant de sujets qui mériteraient une action municipale d'envergure et continue.

Interrogations sur les constructions anarchiques qui poussent un peu partout dans notre ville sans cohérence architecturale, sans prendre en compte la nécessité d'alignement permettant de créer des trottoirs larges et sécurisés, voire des pistes cyclables. Existe-t-il un schéma directeur d'urbanisme, que nous réclamons dans un souci de transparence envers les Nocéens et le devenir de notre commune ?

Interrogations enfin, en corollaire, alors que le maire nous annonce une augmentation de 25% de la population à l'horizon 2030, sur la nécessité d'une vision de moyen terme sur la création de services publics indispensables au bien-vivre de la population : crèches, classes supplémentaires, services à la personne, équipements sportifs et culturels cohérents. Nous n'avons pas constaté l'ombre d'une orientation politique en ce sens lors du débat en conseil municipal portant justement sur ces questions et leur financement.

Seuls sont affichés des projets au coup par coup comme la rénovation de la ferme Terrisse, qui verra le transfert de services municipaux au milieu de nulle part. Cet espace aurait pu avoir une tout autre destination s'il y avait une réflexion d'ensemble et une réelle volonté de concertation sur l'évolution du cadre de vie nocéen en adéquation aux besoins des habitants pour les années à venir.

Ces questions, vous vous les posez, vous nous les posez. Et vous en avez certainement d'autres sur ces sujets cruciaux du cadre de vie et du logement. N'hésitez pas à nous en faire part à notre adresse reinventons.np@gmail.com.

*Les élus « Réinventons Neuilly-Plaisance »
Marie-Christine Reynaud, Georges Saunier,
Valérie Suchod, Nicolas Frémin*



BROCANTE TOUT EN VENTE !

DIMANCHE 15 JUIN
- DE 8H30 À 18H30 -

AV. DU MARÉCHAL FOCH EN CENTRE-VILLE

> INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT <



INFOS & RÉSERVATIONS SUR
WWW.MAIRIE-NEUILLYPLAISANCE.COM
OU VIA CE QR CODE

